

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le mardi 26 mars 1968:

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill C-30, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'immigration», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Benidickson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., que le bill soit lu pour la deuxième fois dès maintenant.

Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Benidickson, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., que le bill soit déferé au Comité permanent de l'immigration et du travail.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,
ROBERT FORTIER.